



La langue dans laquelle des chansons sont écoutées le plus fréquemment

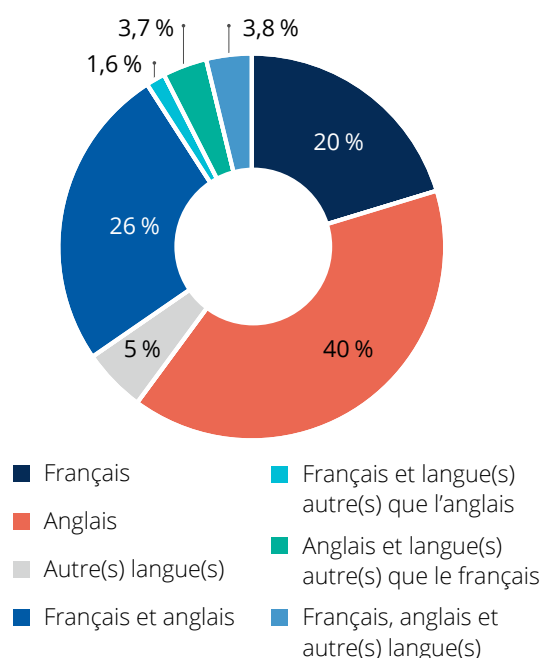
Fiche-synthèse | Résultats 2024

L'Étude sur la situation des langues parlées au Québec est une nouvelle enquête de l'Institut de la statistique du Québec qui a pour but de recueillir des données fiables et objectives sur les différentes langues parlées au Québec dans divers contextes de vie, que ce soit à la maison, au travail ou dans les commerces. Elle vise aussi à connaître les langues utilisées pour naviguer sur Internet et pour écouter ou lire des contenus culturels. L'enquête a été réalisée du 10 janvier au 26 août 2024 auprès de 45 280 personnes répondantes.

Résultats

En 2024, dans l'ensemble du Québec, 40 % de la population de 15 ans et plus qui ont écouté des chansons l'ont fait le plus fréquemment en anglais, 20 %, le plus fréquemment en français et 26 %, aussi fréquemment en français qu'en anglais. Le reste des personnes qui ont écouté des chansons en ont le plus fréquemment écouté dans une ou plusieurs autres langues que le français ou l'anglais (5 %) ou dans une autre combinaison de langues (3,8 % en français, en anglais et dans une ou plusieurs autres langues, 3,7 % en anglais et dans une ou plusieurs autres langues et 1,6 % en français et dans une ou plusieurs autres langues).

Langue(s) dans laquelle ou lesquelles des chansons sont écoutées le plus fréquemment¹, population de 15 ans et plus², Québec, 2024



1. Une personne peut écouter des chansons en d'autres langues que celle dans laquelle elle en écoute le plus fréquemment. Les données présentées ici ne rendent donc pas compte de l'ensemble des langues d'écoute et il est important d'inclure la mention « le plus fréquemment » lorsque ces données sont citées.
2. Population de 15 ans et plus qui écoute des chansons.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2024.

Les langues écoutées et les territoires à l'étude

Le français

En 2024, c'est sur l'île de Montréal que la proportion de personnes de 15 ans et plus qui écoutent le plus fréquemment des chansons en français est la plus faible (11 %), et ailleurs au Québec qu'elle est la plus élevée (28 %). La proportion de personnes de 15 ans et plus qui écoutent le plus fréquemment des chansons en français est d'environ 23 % dans la région administrative (RA) de la Capitale-Nationale, de 18 % dans la partie de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal située hors de l'île de Montréal et de 15 % dans la municipalité de Gatineau. À noter que la proportion à l'échelle de la RMR de Montréal est estimée à 15 %, ce qui est inférieur à la proportion estimée dans la RA de la Capitale-Nationale (23 %) et ailleurs au Québec (28 %). Cependant, aucun écart statistiquement significatif au seuil de 1 % n'est détecté entre la RMR de Montréal et la MRC de Gatineau pour ce qui est de la proportion de personnes de 15 ans et plus qui écoutent le plus fréquemment des chansons en français.

L'anglais

En 2024, la proportion de personnes de 15 ans et plus qui écoutent le plus fréquemment des chansons en anglais est de 47 % dans la municipalité de Gatineau contre 36 % ailleurs au Québec. Les proportions pour la RMR de Montréal (42 %) et pour la RA de la Capitale-Nationale (41 %) sont inférieures à celles pour la municipalité de Gatineau, mais supérieures à celles estimées pour ailleurs au Québec. Aucun écart statistiquement significatif n'est détecté entre la proportion estimée pour la RMR de Montréal (42 %) et celle estimée pour la RA de la Capitale-Nationale (41 %). Par ailleurs, aucun écart statistiquement significatif n'est détecté entre la proportion estimée pour l'île de Montréal (42 %) et celle estimée pour le reste de la RMR de Montréal (42 %).

Une autre langue

La proportion de personnes de 15 ans et plus qui écoutent le plus fréquemment des chansons dans une autre langue que le français et l'anglais est de 8 % dans la RMR de Montréal contre environ 4,3 % dans la municipalité de Gatineau, 2,4 % dans la RA de la Capitale-Nationale et 1,7 % ailleurs au Québec. En revanche, il n'y a pas de différence statistiquement significative entre la proportion estimée pour la RA de la Capitale-Nationale (2,4 %) et celle estimée pour ailleurs au Québec (1,7 %). La proportion de personnes de 15 ans et plus qui écoutent le plus fréquemment des chansons dans une autre langue que le français et l'anglais sur l'île de Montréal est supérieure (11 %) aux autres proportions, y compris à celle observée pour le reste de la RMR de Montréal (6 %).

Le français et l'anglais

La proportion de personnes de 15 ans et plus qui écoutent le plus fréquemment des chansons en français et en anglais varie entre environ 21 % pour la RMR de Montréal et 31 % pour ailleurs au Québec. Pour les personnes qui résident dans la RA de la Capitale-Nationale, la proportion (27 %) est inférieure à celle estimée pour ailleurs au Québec (31 %) et supérieure à celle estimée pour la RMR de Montréal (21 %). La proportion à l'échelle de la municipalité de Gatineau est de 25 %. À noter qu'aucune différence statistiquement significative n'a été détectée entre la proportion estimée pour la RA de la Capitale-Nationale et celle estimée pour la municipalité de Gatineau.

Langue(s) dans laquelle ou lesquelles des chansons sont écoutées le plus fréquemment selon le territoire, population de 15 ans et plus¹, Québec, 2024

	Français	Anglais	Autre(s) langue(s)	Français et anglais	Français et langue(s) autre(s) que l'anglais	Anglais et langue(s) autre(s) que le français	Français, anglais et autre(s) langue(s)
	%						
Ensemble du Québec	20,3	39,8	5,3	25,5	1,6	3,7	3,8
Territoire (découpage avec l'ensemble de la RMR de Montréal)							
RMR de Montréal	14,6 ^a	42,1 ^a	8,4 ^{ab}	21,2 ^{ab}	2,4 ^{ab}	5,9 ^a	5,4 ^{ab}
Région administrative de la Capitale-Nationale	22,9 ^{ab}	40,9 ^b	2,4 ^a	27,2 ^a	1,3 ^a	2,4 ^a	2,9 ^a
Municipalité de Gatineau	15,0 ^b	46,8 ^{ab}	4,3 ^{ab}	25,4 ^b	1,0 ^b *	3,6 ^a	3,9 ^b
Ailleurs au Québec	28,0 ^{ab}	35,9 ^{ab}	1,7 ^b	31,0 ^{ab}	0,6 ^a	1,0 ^a	1,8 ^{ab}
Territoire (découpage avec l'île de Montréal et le reste de la RMR de Montréal)							
Île de Montréal ²	11,4 ^a	42,3 ^a	10,9 ^{ab}	17,9 ^{ab}	2,9 ^{ab}	7,5 ^{ab}	7,0 ^{ab}
Reste de la RMR de Montréal	17,5 ^a	41,8 ^b	6,2 ^{ab}	24,2 ^a	1,9 ^{ab}	4,4 ^a	4,0 ^a
Région administrative de la Capitale-Nationale	22,9 ^a	40,9 ^c	2,4 ^a	27,2 ^a	1,3 ^a	2,4 ^{ab}	2,9 ^a
Municipalité de Gatineau	15,0 ^a	46,8 ^{abc}	4,3 ^{ab}	25,4 ^b	1,0 ^b *	3,6 ^b	3,9 ^b
Ailleurs au Québec	28,0 ^a	35,9 ^{abc}	1,7 ^b	31,0 ^{ab}	0,6 ^a	1,0 ^{ab}	1,8 ^{ab}

RMR Région métropolitaine de recensement.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; estimation à interpréter avec prudence.

a-c Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Population de 15 ans et plus qui écoute des chansons.

2. Correspond à la région administrative de Montréal.

Notes : Pour connaître les intervalles de confiance de chaque donnée, consulter le fichier Excel disponible dans le [site Web de l'Institut](#).

Il est à noter que dans le *Tableau de bord sur la situation linguistique au Québec* du ministère de la Langue française, la catégorie nommée « français » correspond à la fusion de deux des catégories du présent tableau : « français » et « français et langue(s) autre(s) que l'anglais ». De même, la catégorie nommée « anglais » dans le tableau de bord du ministère correspond à la fusion des catégories « anglais » et « anglais et langue(s) autre(s) que le français » et la catégorie nommée « français et anglais » correspond à la fusion des catégories « français et anglais » et « français, anglais et autre(s) langue(s) ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2024.

Source et construction de l'indicateur

Dans *l'Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, l'indicateur sur les langues dans lesquelles des chansons sont le plus fréquemment écoutées est obtenu à partir de la question sur la ou les langues des chansons écoutées.

Question sur la ou les langues des chansons écoutées (intitulé, choix de réponses et consignes)

Les personnes répondantes sont invitées à déclarer la fréquence à laquelle elles écoutent des chansons dans diverses langues. La question est posée de la manière suivante : « Pour cette question, ne pas considérer les musiques instrumentales. Pouvez-vous me dire à quelle fréquence vous écoutez des chansons en [CLX] ? ».

CLX fait référence à une série de langues pouvant aller jusqu'à 6 langues. Pour chacune de ces langues, les choix de réponses proposés sont : toujours ou presque¹, souvent², parfois³, rarement⁴, jamais⁵, ne s'applique pas⁶, ne sait pas, ne répond pas.

Construction de l'indicateur

Les catégories de fréquence d'écoute sont utilisées pour construire l'indicateur de la langue dans laquelle des chansons sont écoutées le plus fréquemment. Plus concrètement, pour chaque personne, la ou les langues ayant la fréquence d'écoute la plus élevée sont conservées pour la construction de l'indicateur, et ce, quelle que soit l'intensité de la fréquence (toujours ou presque, souvent, parfois, rarement⁷). Les trois exemples suivants illustrent des situations fictives avec les langues retenues pour la construction de l'indicateur (indiquées en gras dans les tableaux) des langues dans lesquelles des chansons sont écoutées le plus fréquemment.

-
1. La définition fournie aux personnes répondantes est : vous utilisez uniquement ou presque exclusivement la langue indiquée pour réaliser l'action.
 2. La définition fournie aux personnes répondantes est : vous utilisez la langue indiquée au moins la moitié des fois où vous réalisez l'action, mais pas toujours ou presque.
 3. La définition fournie aux personnes répondantes est : vous utilisez la langue indiquée moins de la moitié des fois où vous réalisez l'action, tout en l'utilisant plus que de façon exceptionnelle.
 4. La définition fournie aux personnes répondantes est : vous utilisez la langue indiquée de façon exceptionnelle pour réaliser l'action.
 5. La définition fournie aux personnes répondantes est : vous n'utilisez pas la langue indiquée pour réaliser l'action.
 6. La définition fournie aux personnes répondantes est : vous ne faites pas cette action.
 7. La question posée ne tient pas compte de la fréquence à laquelle l'action est réalisée, que ce soit une fois par jour ou une fois par mois. Elle porte seulement sur la fréquence d'utilisation des langues.

Cas 1 (fictif)

Langues connues (CLX)	Fréquence d'utilisation				
	Toujours ou presque	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Français	X				
Anglais			X		

Cas 2 (fictif)

Langues connues (CLX)	Fréquence d'utilisation				
	Toujours ou presque	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Français		X			
Anglais		X			
Espagnol				X	

Cas 3 (fictif)

Langues connues (CLX)	Fréquence d'utilisation				
	Toujours ou presque	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Français					X
Anglais					X
Mandarin		X			

Pour le cas 1, la langue retenue est le français, car c'est la langue pour laquelle la fréquence est la plus élevée. Pour le cas 2, l'anglais et le français sont les deux langues dans lesquelles des chansons sont écoutées le plus fréquemment. Enfin, pour le cas 3, c'est le mandarin. À noter que dans la construction de l'indicateur, toutes les langues autres que le français et l'anglais sont regroupées dans une modalité « autre(s) langue(s) ».

Une fois que la ou les langues dans lesquelles des chansons sont écoutées le plus fréquemment sont identifiées, nous pouvons construire trois variables intermédiaires : une première variable pour le français, une seconde variable pour l'anglais et une dernière variable pour les autres langues que le français et l'anglais. Chaque variable intermédiaire peut avoir comme valeur :

- 1, pour la langue qui obtient la fréquence d'écoute la plus élevée ;
- 2, pour les langues qui n'ont pas la fréquence d'écoute la plus élevée (que ce soit parce que la langue n'est pas écoutée ou parce qu'elle n'est pas écoutée suffisamment fréquemment).

Autrement dit, la variable intermédiaire pour le français est égale à 1 si la personne déclare que le français est la langue ou l'une des langues ayant la fréquence d'écoute la plus élevée, et la variable intermédiaire pour l'anglais est égale à 1 si la personne déclare que l'anglais est la langue ou l'une des langues ayant la fréquence d'écoute la plus élevée. Pour les langues autres que le français et l'anglais, il suffit qu'une de ces langues soit déclarée comme celle ayant la fréquence la plus élevée pour que la variable intermédiaire des langues autres que le français et l'anglais soit égale à 1.

Ensuite, les différentes combinaisons des trois variables intermédiaires permettent de construire l'indicateur de la langue dans laquelle des chansons sont écoutées le plus fréquemment. Par exemple, si la variable intermédiaire pour le français est égale à 1 et que les variables intermédiaires pour l'anglais et les autres langues sont égales à 2, alors on considérera que la personne écoute le plus fréquemment des chansons en français. Le tableau 2 ci-dessous décrit les différentes combinaisons possibles.

Finalement, les différentes combinaisons des trois variables intermédiaires permettent d'appliquer à l'indicateur de la langue dans laquelle des chansons sont écoutées le plus fréquemment les modalités suivantes :

- Français
- Anglais
- Autre(s) langue(s)
- Français et anglais
- Français et autre langue que l'anglais
- Anglais et autre langue que le français
- Français, anglais et autre

Tableau 2

Les différentes combinaisons possibles et la modalité de recodage associée

Variables intermédiaires			Modalité de recodage
Français	Anglais	Autre(s) langue(s)	
1	2	2	Français
2	1	2	Anglais
2	2	1	Autre(s) langue(s)
1	1	2	Français et anglais
1	2	1	Français et autre langue que l'anglais
2	1	1	Anglais et autre langue que le français
1	1	1	Français, anglais et autre langue

Portée et limites de l'indicateur sur la langue dans laquelle des chansons sont écoutées le plus fréquemment

Cet indicateur donne un aperçu des habitudes des consommatrices et consommateurs de musique en ce qui concerne la langue des chansons écoutées. Tous les modes d'écoute sont considérés (radio, internet, CD, etc.). Les musiques instrumentales sont exclues.

Cependant, cet indicateur a aussi des limites :

- L'indicateur reflète la perception qu'ont les personnes de leurs habitudes d'écoute de chansons. Or, il peut y avoir un écart entre leurs habitudes réelles et leur perception.
- L'indicateur couvre uniquement la ou les langues dans lesquelles des chansons sont écoutées le plus fréquemment.
- L'indicateur ne prend pas en compte les préférences pour une langue donnée ni les raisons associées à l'écoute dans une langue plutôt que dans une autre.
- L'indicateur ne tient pas compte non plus de la fréquence de réalisation de l'activité (p. ex. tous les jours ou une fois par mois). Seule la langue ayant la fréquence d'écoute la plus élevée lorsque l'activité est réalisée a été prise en considération.
- Par ailleurs, l'accès aux contenus dans certaines langues peut varier selon le lieu, et les recommandations des plateformes numériques comme Spotify ou Apple Music peuvent influencer les choix linguistiques des usagers et usagères.

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Étude sur la situation des langues parlées au Québec en 2024. La langue dans laquelle des chansons sont écoutées le plus fréquemment* [En ligne], L'Institut, 7 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/ESLPQ2024-langue-ecoute-chansons.pdf].

Ce document a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :
Direction des statistiques
sociodémographiques

Pour plus de renseignements :
Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)
Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca
Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2025
ISBN 978-2-555-00933-2 (en ligne)
© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2025
Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction